

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Étude de la pétition n°258-20140918 concernant les cours
d'éducation sexuelle

Procès-verbaux des séances de travail des 2, 21, et 30
octobre 2014

et

Observations et conclusions

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 563-20141111

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU MARDI 21 OCTOBRE 2014.....	1
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des documents déposés
- IV. Procès-verbaux des séances de travail des 2 et 30 octobre 2014
- V. Comité directeur du 6 novembre 2014
- VI. Observations et conclusions

Séance de travail du mardi 21 octobre 2014

Mandat : Procéder aux auditions dans le cadre de l'étude de la pétition n°258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle (Décision de la Commission le 2 octobre 2014)

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Fortin (Sherbrooke)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

M. Roberge (Chambly)

M^{me} Samson (Iberville)

Autres personnes présentes :

M^{me} Mylène Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M. Jean Domingue, chercheuse, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec

M^{me} Émilie Foster, chercheuse, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec

M. Jean-Philippe Rochette, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

Témoins (par ordre d'intervention) :

Initiatrice de la pétition :

M^{me} Cathy Tétrault, directrice générale, Centre Cyber-aide et initiatrice de la pétition

M^{me} Marily Julien, coordonnatrice par intérim, sexologie B.A., SEXPLIQUE

M^{me} Nathalie Gagnon, directrice générale, CALACS de Québec, Viol secours

M^{me} Christine Delarosbil, intervenante Jeunesse, CALACS de Québec, Viol secours

M^{me} Mélanie Sarroino, Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

M^{me} Chantal Locat, consultante en genre et éducation

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

M^{me} Marie-Claude Champoux, sous-ministre et responsable du projet pilote

M^{me} Stéphanie Vachon, secrétaire générale

M^{me} Paule Mercier, directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires

M^{me} Julie Pelletier, professionnelle responsable des dossiers éducation à la sexualité et prévention/promotion

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Foster et Potvin ainsi qu'à MM. Domingue et Rochette d'assister à la séance de travail.

AUDITIONS

La Commission entend l'Initiatrice de la pétition.

À 11 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CCE-015 et CCE-016 (annexe III).

À 12 h 05, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louissette Cameron

Filomena Rotiroti

LC/ag

Québec, le 21 octobre 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

SÉANCE DE TRAVAIL

Procéder aux auditions dans le cadre de l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Le mardi 21 octobre 2014

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Ordre du jour

10 h 00 INITIATRICE DE LA PÉTITION

- Représentée par :
- M^{me} Cathy Tétreault, directrice générale, Centre Cyber-aide et initiatrice de la pétition
 - M^{me} Marily Julien, coordonnatrice par intérim, sexologie B.A., SEXPLIQUE
 - M^{me} Nathalie Gagnon, directrice générale, CALACS de Québec, Viol secours
 - M^{me} Christine Delarosbil, intervenante Jeunesse, CALACS de Québec, Viol secours
 - M^{me} Mélanie Sarroino, Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
 - M^{me} Chantal Locat, consultante en genre et éducation

11 h 00 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

- Représenté par :
- M^{me} Marie-Claude Champoux, sous-ministre et responsable du projet pilote
 - M^{me} Stéphanie Vachon, secrétaire générale
 - M^{me} Paule Mercier, directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires
 - M^{me} Julie Pelletier, professionnelle responsable des dossiers éducation à la sexualité et prévention/promotion

12 h 00 ***Ajournement***

LC/ag

Québec, le 20 octobre 2014

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Initiatrice de la pétition

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ANNEXE III

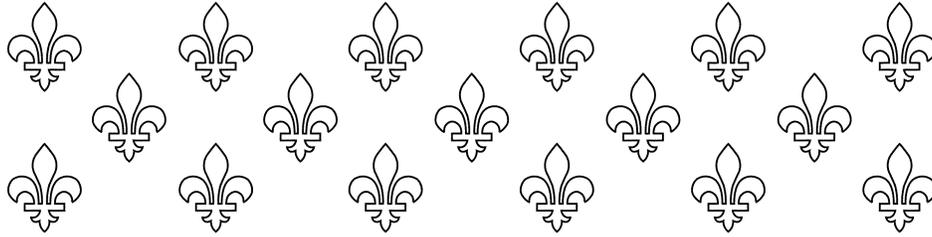
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Tétreault, Cathy, CentreCyber-aide. *L'urgence d'agir Étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle, mémoire*». 21 octobre 2014. 14 p. Déposé le 21 octobre 2014. CCE-015
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Éducation à la sexualité, (ailleurs au Canada, ailleurs dans le monde)*. 21 octobre 2014. 4 p. Déposé le 21 octobre 2014. CCE-016

ANNEXE IV

Procès-verbaux des séances de travail des 2 et 30 octobre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 octobre 2014

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle

Séance de travail du jeudi 2 octobre 2014

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Kotto (Bourget), vice-président

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

M. Roberge (Chambly)

Autre députée présente :

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

Autres personnes présentes :

M^{me} Amélie Caron, chercheuse, Service de recherche et de communication du Parti libéral

M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement

M. Jean Domingue, chercheuse, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec

M. Jean-Philippe Rochette, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Caron et Cloutier ainsi qu'à MM. Domingue et Rochette d'assister à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) présente la pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale.

Une discussion s'engage sur l'opportunité pour la Commission de se saisir de la pétition n° 258-20140918 présentée par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle (n° 258-20140918).

La motion est mise aux voix.

La motion est adoptée à la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Une discussion s'engage sur les modalités d'organisation de ce mandat.

Il est convenu que deux groupes seront entendus :

- L'initiatrice de la pétition
- Le groupe responsable du projet pilote

La discussion se poursuit.

Il est convenu que les deux auditions se feront dans le cadre d'une séance de travail.

Chaque audition sera d'une durée d'une heure, incluant un exposé de 15 minutes et une période d'échanges de 45 minutes avec les membres de la Commission.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire fera les démarches auprès du ministre afin de vérifier s'il est possible d'obtenir la documentation relative au projet pilote.

M^{me} la secrétaire fera également les démarches auprès des cabinets des leaders pour convenir d'une date afin que les auditions se tiennent dans les plus brefs délais au cours du mois d'octobre 2014.

Il est convenu de confier l'organisation du mandat au comité directeur.

À 11 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

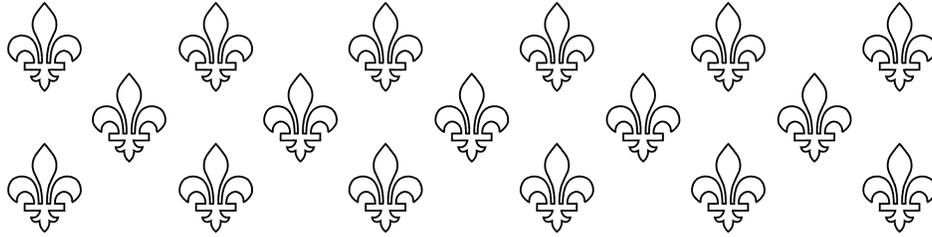
Original signé par

Louisette Cameron

Filomena Rotiroti

LC/ag

Québec, le 2 octobre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 octobre 2014

Déterminer les suites à donner à l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Séance de travail du jeudi 30 octobre 2014

Mandat : Déterminer les suites à donner à l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Kotto (Bourget), vice-président

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Boucher (Ungava)

M. Fortin (Sherbrooke)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M. Roberge (Chambly)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres personnes présentes :

M^{me} Mylène Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M^{me} Émilie Foster, chercheuse, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec

M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Philippe Rochette, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 03, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Foster et Potvin ainsi qu'à M. Rochette d'assister à la séance de travail.

Déterminer les suites à donner à l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Une discussion s'engage sur les suites à donner à l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose la recommandation suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions publiques auprès des groupes communautaires et partenaires œuvrant actuellement dans les écoles du Québec pour offrir des ateliers liés à l'éducation à la sexualité après le dépôt du rapport relatif à l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle.

La motion est rejetée.

Il est convenu de faire état de cette proposition, qui reflète l'opinion des oppositions, dans la section « observation » du rapport.

La discussion se poursuit.

M. Iracà (Papineau) propose la conclusion suivante :

QUE les responsables du projet pilote au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fassent un suivi auprès de la Commission à la fin de l'implantation du projet pilote et que la Commission de la culture et de l'éducation, suite au suivi fait par le ministère, évalue la possibilité de tenir des auditions publiques pour entendre des partenaires et groupes communautaires qui œuvrent dans ce domaine.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de l'échéancier suivant :

- Du jeudi 30 octobre au lundi 3 novembre 2014: rédaction du rapport;
- Lundi 3 novembre 2014 : transmission par courriel d'une copie du rapport aux membres de la Commission par la secrétaire suppléante de la Commission;
- Mercredi 5 novembre 2014 à 9 heures : date et heure limites pour que les membres transmettent leurs commentaires ou proposent des modifications au rapport;
- Mardi 11 novembre 2014 : dépôt du rapport.

Il est convenu de déléguer l'approbation finale du rapport au comité directeur.

À 13 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

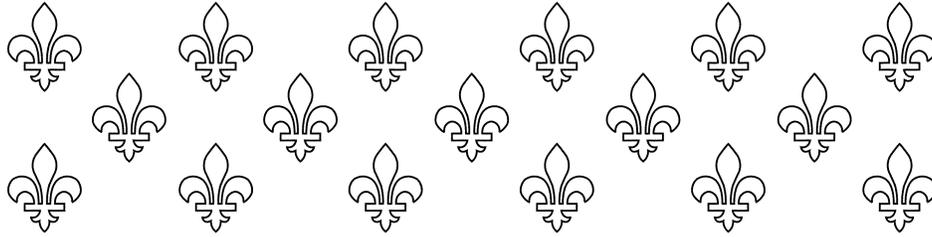
Filomena Rotiroti

LC/ag

Québec, le 30 octobre 2014

ANNEXE V

Comité directeur du 6 novembre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 6 novembre 2014

Approuver le projet de rapport sur l'étude de la pétition
concernant les cours d'éducation sexuelle

QUÉBEC

Réunion du jeudi 6 novembre 2014

Mandat : Approuver le projet de rapport sur l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), présidente

M. Kotto (Bourget), vice-président

M^{me} Louise Cameron, secrétaire suppléante de la Commission

Autre personne présente :

M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la Recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Le comité directeur se réunit à 11 h 10 à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

M^{me} la présidente déclare la séance ouverte.

Approuver le projet de rapport sur l'étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle

Une discussion s'engage sur les modifications qui pourraient être apportées au projet de rapport.

Il est convenu d'insérer le paragraphe suivant dans la mise en contexte après le premier paragraphe :

En octobre 2010, deux pétitions demandant l'instauration de cours d'éducation à la sexualité dans le Programme de formation de l'école québécoise ont été déposées à l'Assemblée nationale. La Commission de la culture et de l'éducation avait alors décidé de se saisir des pétitions. Elle avait tenu des auditions publiques le 29 novembre 2010 et avait

formulé deux recommandations, dont la mise en place d'un programme obligatoire d'éducation à la sexualité, inscrit dans le curriculum d'études du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire.

Il est convenu de retirer les mots «de l'Assemblée nationale» dans la première ligne du deuxième paragraphe.

Il est convenu d'insérer les mots «à nouveau» après le mot «demandent» dans la seconde ligne du deuxième paragraphe.

Il est convenu de retirer les mots « dans le cadre d'un mandat en vertu des articles 64.4, 64.6 et 120 du Règlement de l'Assemblée nationale» dans la première phrase du troisième paragraphe.

Il est convenu de remplacer la partie concernant les conclusions par les paragraphes suivants :

Considérant qu'un projet pilote visant l'encadrement de l'éducation à la sexualité dans les écoles québécoises est en cours d'élaboration au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'il doit être implanté dans certaines écoles au cours du printemps 2015, la Commission souhaite suivre l'implantation du projet pilote et demeurer informée des résultats obtenus.

Conséquemment, la Commission de la culture et de l'éducation demande que les responsables du projet pilote au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fassent un suivi auprès de la Commission à la fin de l'implantation du projet pilote.

À la suite de ce suivi, et dans le cadre d'un nouveau mandat, la Commission pourra évaluer la possibilité de tenir des auditions publiques pour entendre des partenaires et des groupes communautaires qui œuvrent dans ce domaine.

Le rapport est adopté.

La réunion est levée à 11 h 24.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Filomena Rotiroti

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Maka Kotto

LC/ag

Québec, le 6 novembre 2014

ANNEXE VI

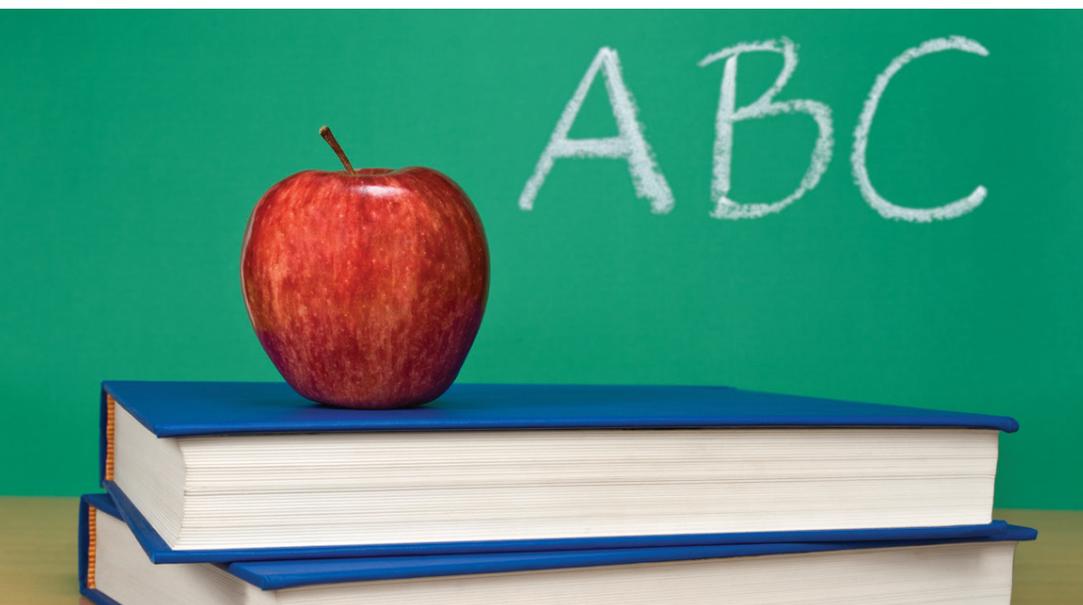
Observations et conclusions

LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude de la pétition n° 258-20140918
concernant les cours d'éducation sexuelle

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

NOVEMBRE 2014

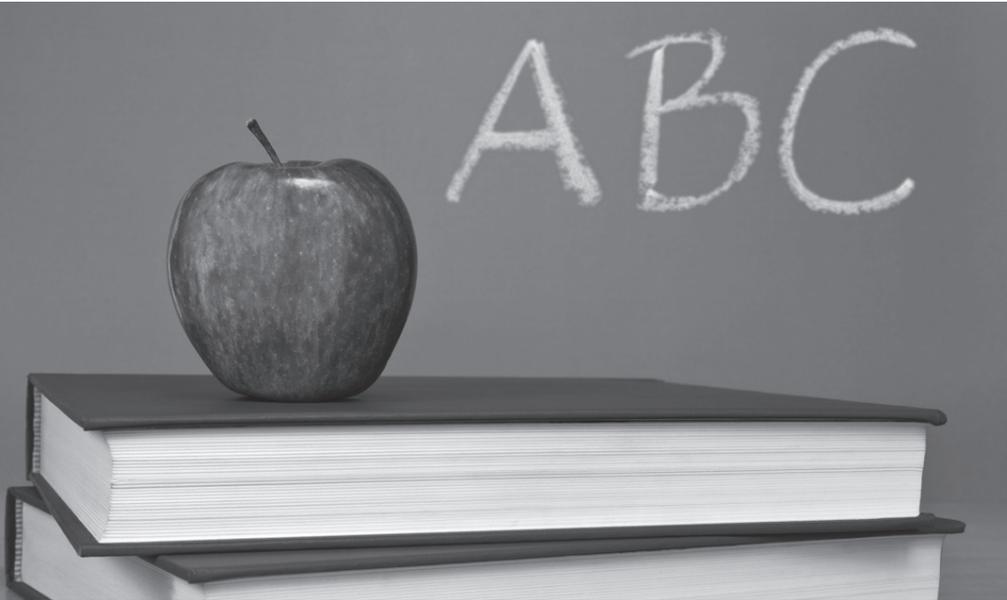


LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude de la pétition n° 258-20140918
concernant les cours d'éducation sexuelle

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

NOVEMBRE 2014



Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Catherine Grétras, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : cce@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

ISBN: 978-2-550-71833-8 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-71834-5 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, NOVEMBRE 2014

LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

La présidente

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)

Le vice-président

M. Kotto (Bourget), vice-président

Les membres

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Boucher (Ungava)

M. Fortin (Sherbrooke)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

M. Roberge (Chambly)

M^{me} Samson (Iberville)

Autre députée ayant participé

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

Secrétaire suppléante de la Commission

M^{me} Louise Cameron

Agente de recherche

M^{me} Mélissa Morin

Révision linguistique

M^{me} Geneviève Court

Agente de secrétariat

M^{me} Afiwa Gbonkou

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	1
Observations	1
Conclusions.....	2

ANNEXES

- I. Extrait de la pétition
- II. Liste des personnes et des organismes entendus

Mise en contexte

En 2005, dans le contexte du renouveau pédagogique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a retiré du Programme de formation de l'école québécoise les cours de formation personnelle et sociale, où étaient notamment abordés les sujets liés à la sexualité. Depuis, les activités d'éducation à la sexualité doivent être prises en charge par la direction d'école, l'ensemble du personnel enseignant et les autres intervenants de l'équipe-école selon la planification et les modalités choisies dans chaque établissement.

En octobre 2010, deux pétitions demandant l'instauration de cours d'éducation à la sexualité dans le Programme de formation de l'école québécoise ont été déposées à l'Assemblée nationale. La Commission de la culture et de l'éducation avait alors décidé de se saisir des pétitions. Elle avait tenu des auditions publiques le 29 novembre 2010 et avait formulé deux recommandations, dont la mise en place d'un programme obligatoire d'éducation à la sexualité, inscrit dans le curriculum d'études du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire.

Le 18 septembre 2014, conformément à l'article 64 du Règlement, la pétition n° 258-20140918 a été déposée à l'Assemblée nationale (Annexe I). Les pétitionnaires y demandent à nouveau l'instauration de cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes.

Le 2 octobre 2014, la Commission de la culture et de l'éducation a décidé de se saisir de ladite pétition. Le 21 octobre 2014, la Commission a entendu en séance privée l'initiatrice de la pétition accompagnée d'intervenantes communautaires ainsi que la sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et son équipe, responsable d'un projet pilote concernant l'éducation à la sexualité (Annexe II).

Observations

Lors de son intervention, l'initiatrice de la pétition a souligné les lacunes de l'éducation à la sexualité chez les jeunes, notamment en ce qui a trait aux nouvelles réalités liées à Internet et aux médias sociaux. Parallèlement, les représentantes du Ministère ont expliqué aux membres de la Commission qu'un projet pilote sur cette question était en cours d'élaboration et devrait être implanté dans certaines écoles au cours du printemps 2015.

Après avoir entendu les deux groupes d'intervenantes et échangé avec eux, les membres de la Commission ont formulé, lors d'une seconde séance de travail, leurs différentes préoccupations concernant la demande des pétitionnaires et le projet pilote en cours d'élaboration au Ministère.

Une première proposition a été présentée afin que la Commission poursuive sa réflexion sur la question des cours d'éducation à la sexualité en tenant des auditions publiques dans le cadre d'un second mandat d'initiative. La motion proposait que des groupes communautaires et des partenaires, œuvrant actuellement dans les écoles du Québec pour offrir des ateliers liés à l'éducation à la sexualité, soient entendus dès maintenant par la Commission. Cette proposition n'a pas été adoptée.

Plusieurs parlementaires ont exprimé leur volonté de plutôt laisser au Ministère l'opportunité d'élaborer et d'implanter son projet pilote dans le but d'observer son déploiement avant d'entamer d'autres démarches. En ce sens, une seconde proposition a été présentée afin que soit demandé aux responsables du projet pilote de faire un suivi de l'implantation dudit projet auprès de la Commission. La proposition a été adoptée à la majorité des voix.

Par ailleurs, les membres de la Commission ont convenu que, suite au suivi fait par le Ministère, ils évalueraient la possibilité de tenir des auditions publiques pour entendre des partenaires et des groupes communautaires concernés par l'éducation à la sexualité chez les jeunes.

Conclusions

Considérant qu'un projet pilote visant l'encadrement de l'éducation à la sexualité dans les écoles québécoises est en cours d'élaboration au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et qu'il doit être implanté dans certaines écoles au cours du printemps 2015, la Commission souhaite suivre l'implantation du projet pilote et demeurer informée des résultats obtenus.

Conséquemment, la Commission de la culture et de l'éducation demande que les responsables du projet pilote au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fassent un suivi auprès de la Commission à la fin de l'implantation du projet pilote.

À la suite de ce suivi, et dans le cadre d'un nouveau mandat, la Commission pourra évaluer la possibilité de tenir des auditions publiques pour entendre des partenaires et des groupes communautaires qui œuvrent dans ce domaine.

ANNEXE I

Extrait de la pétition



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 762 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT le phénomène grandissant d'hypersexualisation des jeunes filles;

CONSIDÉRANT l'augmentation de l'exposition des jeunes aux modèles sexuels réducteurs sur les nouveaux médias;

CONSIDÉRANT l'influence néfaste de la pornographie sur l'image que se font les jeunes garçons et les jeunes filles de la sexualité;

CONSIDÉRANT QUE l'éducation sexuelle à l'école fournit aux jeunes une occasion de développer un rapport critique face à la sexualité sexiste et stéréotypée qui leur est proposée dans les médias de masse;

CONSIDÉRANT QUE des cours spécifiques d'éducation à la sexualité peuvent mobiliser les jeunes dans une réflexion autocritique quant à la nature de leurs comportements et attitudes sexuels;

CONSIDÉRANT QUE des cours spécifiques d'éducation à la sexualité pourront permettre aux jeunes de développer une meilleure estime de soi, un sens critique et de saines habitudes de vie, notamment au niveau des rapports égalitaires dans leur vie amoureuse.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés demandent au gouvernement du Québec et au ministère de l'Éducation d'instaurer des cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétéro sexistes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Carole Poirier
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve

2014-08-28
Date de signature de l'extrait

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes entendus

1. Initiatrice de la pétition

- M^{me} Cathy Tétreault, directrice générale, Centre Cyber-aide et initiatrice de la pétition
- M^{me} Marily Julien, coordonnatrice par intérim, sexologie B.A., SEXPLIQUE
- M^{me} Nathalie Gagnon, directrice générale, CALACS de Québec, Viol secours
- M^{me} Christine Delarosbil, intervenante Jeunesse, CALACS de Québec, Viol secours
- M^{me} Mélanie Sarroino, Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
- M^{me} Chantal Locat, consultante en genre et éducation

2. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- M^{me} Marie-Claude Champoux, sous-ministre et responsable du projet pilote
- M^{me} Stéphanie Vachon, secrétaire générale
- M^{me} Paule Mercier, directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires
- M^{me} Julie Pelletier, professionnelle responsable des dossiers éducation à la sexualité et prévention/promotion

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

